

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2020

**Rapporteur :
Madame Doriane LE
TREUST**

N° 62

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020 (accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions relations internationales

La ville de Quimper accompagne plusieurs associations au titre des relations internationales

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser les subventions suivantes, pour l'année 2020, au titre des relations internationales (imputation budgétaire 041 6574 115) :

	Subvention attribuée en 2019	Montant 2020
Association Quimper – Remscheid <i>Subvention augmentée pour l'organisation du cinquantième anniversaire du jumelage</i>	2 500,00 €	4 000,00 €
Comité de jumelage Quimper - Lavrio	3 000,00 €	2 500,00 €
Comité de jumelage Quimper - Ourense	2 500,00 €	2 500,00 €
Association franco – Asie Quimper Cornouaille	3 000,00 €	2 000,00 €
Association Russophone de Cornouaille	-	800,00 €